



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIF SPECIAL N° 2

**ANNÉE : 2007**

**DIFFUSE LE**  
*19 avril 2007*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA LOZÈRE

## RECUEIL SPECIAL N° 2 - année 2007

### Sommaire

1. DIVERS (fermeture exceptionnelle services extérieurs, ...)..... 2  
1.1. 2007-109-001 du 19/04/2007 - autorisant la fermeture au public des postes comptables de la direction générale des impôts les lundi 30 avril 2007, lundi 7 mai 2007, vendredi 18 mai 2007, vendredi 2 novembre 2007, lundi 24 décembre 2007 et lundi 31 décembre 2007..... 2
- 

## 1. DIVERS (fermeture exceptionnelle services extérieurs, ...)

### ***1.1. 2007-109-001 du 19/04/2007 - autorisant la fermeture au public des postes comptables de la direction générale des impôts les lundi 30 avril 2007, lundi 7 mai 2007, vendredi 18 mai 2007, vendredi 2 novembre 2007, lundi 24 décembre 2007 et lundi 31 décembre 2007.***

Le Préfet de la Lozère, chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu les articles 1 et 3 du décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat,

Vu le décret n° 71-72 du 26 janvier 1971 portant abrogation des articles 632 et 644 du Code Général des Impôts,

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu les articles 5 et 6 du décret n° 95-866 du 2 août 1995 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des impôts,

Vu l'article 2 du décret n°2000-738 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des impôts,

Vu les propositions de Monsieur le directeur des services fiscaux ;

### **ARRÊTE**

#### **article 1**

La conservation des hypothèques de MENDE, le service des impôts des entreprises-centralisateur de MENDE, les centres des impôts-services des impôts des entreprises de FLORAC, LANGOGNE, MARVEJOLS et SAINT-CHELY D'APCHER seront fermés au public les lundi 30 avril 2007, lundi 7 mai 2007, vendredi 18 mai 2007, vendredi 2 novembre 2007, lundi 24 décembre 2007 et lundi 31 décembre 2007, toute la journée.

#### **article 2**

Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur des services fiscaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### **article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Lozère.

Fait à MENDE, le  
Le Préfet,

Paul MOURIER